

Services et opérateurs du Conseil en Evolution Professionnelle (CEP) en Normandie

Sommaire

- | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 1/ Ce guide, pourquoi faire ? | p 2 |
| 2/ Cartographies de l'implantation des opérateurs CEP | p 4 |
| 3/ Orienter vers un opérateur CEP | p 6 |
| 4/ Présentation par ordre alphabétique de chaque opérateur d'un point de vue général et par rapport au CEP | p 9 |

1. Ce guide (*), pourquoi faire ?

Ce guide est destiné aux opérateurs du Conseil en Evolution Professionnelle ainsi qu'aux professionnels de l'orientation/emploi/formation normands pour permettre une connaissance de l'offre de service de l'ensemble des opérateurs CEP.

Cet outil veut favoriser l'aiguillage vers l'opérateur CEP le plus à même d'offrir à la personne le service adapté à son besoin.

Au 1^{er} juin 2016, en Normandie, les opérateurs du Conseil en évolution Professionnelle sont l'APEC, CAP emploi, le FONGECIF Basse Normandie et Haute-Normandie, les missions locales, Pôle emploi, l'AFDAS, FAFTT, UNIFAF, UNIFORMATION.

(*) Ce guide destiné aux professionnels a été réalisé par les CARIF OREF normands avec les opérateurs CEP de Normandie.



Rappel sur le conseil en évolution professionnelle

[issu de l'arrêté du 16 juillet 2014 fixant le cahier des charges relatif au CEP] :

« Créé par la loi du 14 juin 2013 relative à la sécurisation de l'emploi et précisé par la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale, **le conseil en évolution professionnelle (CEP) constitue un processus d'appui à l'élaboration et à la concrétisation des projets d'évolution professionnelle des actifs qui en expriment le besoin et le cas échéant, des projets de formation associés visant à accroître leurs aptitudes, compétences et qualifications professionnelles, en lien notamment avec les besoins économiques existants et prévisibles dans les territoires...**

Il prend la forme d'une offre de services gratuite, accessible à tout actif indépendamment de son âge, de son secteur d'activité, de son statut et de sa qualification ».

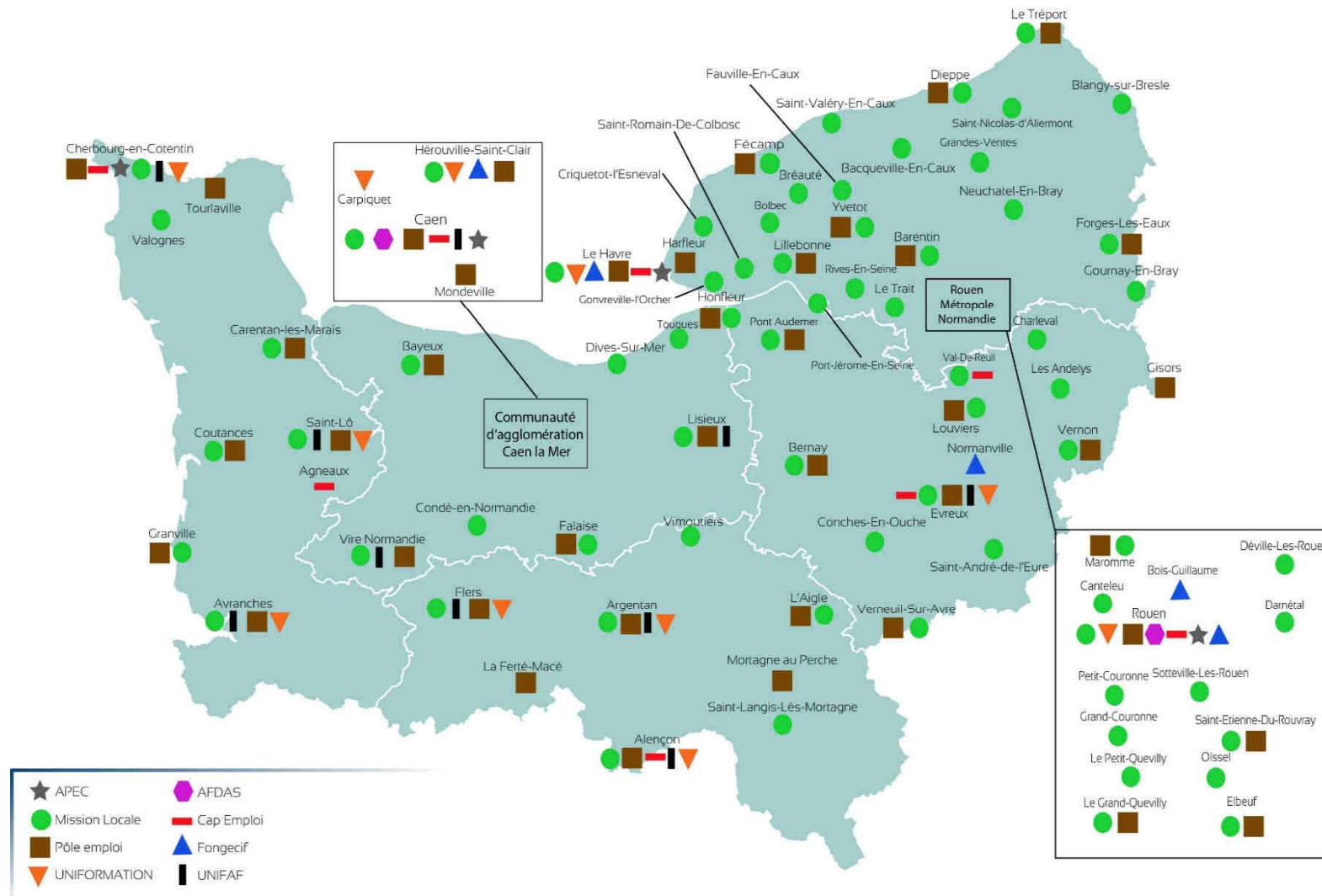
Cette offre de services se structure autour de 3 niveaux :

- **Premier niveau : un accueil individualisé ...** pour permettre au bénéficiaire d'analyser sa situation professionnelle, de décider de la poursuite ou non de ses démarches et d'identifier les acteurs susceptibles de l'y aider (accès à une information sur les tendances socio-économiques, l'emploi, les métiers, les qualifications et les formations).
- **Deuxième niveau : un conseil personnalisé ...** pour permettre au bénéficiaire de formaliser son projet d'évolution professionnelle et d'y assortir une stratégie (Identifier ses compétences et celles à acquérir, identifier les emplois correspondant aux compétences, bénéficier d'une méthodologie de construction du projet professionnel, définir son projet et en apprécier la faisabilité, exploration des éventuels besoins de formation, identification des programmes de formation mobilisables, étude de l'opportunité du recours à une ou plusieurs prestations complémentaires.).
- **Troisième niveau : un accompagnement à la mise en œuvre du projet professionnel...** pour permettre au bénéficiaire de disposer d'un plan d'actions et d'un soutien global à la réalisation de son projet (dispositifs et prestations à mobiliser, plan de financement, calendrier prévisionnel).

Ces différentes étapes du processus de conseil en évolution professionnelle n'ont pas vocation à être toutes systématiquement mises en œuvre. Cela dépendra des souhaits et des besoins du bénéficiaire en fonction notamment de son degré d'autonomie et de la maturation de son projet ».

2. Cartographies de l'implantation des opérateurs CEP

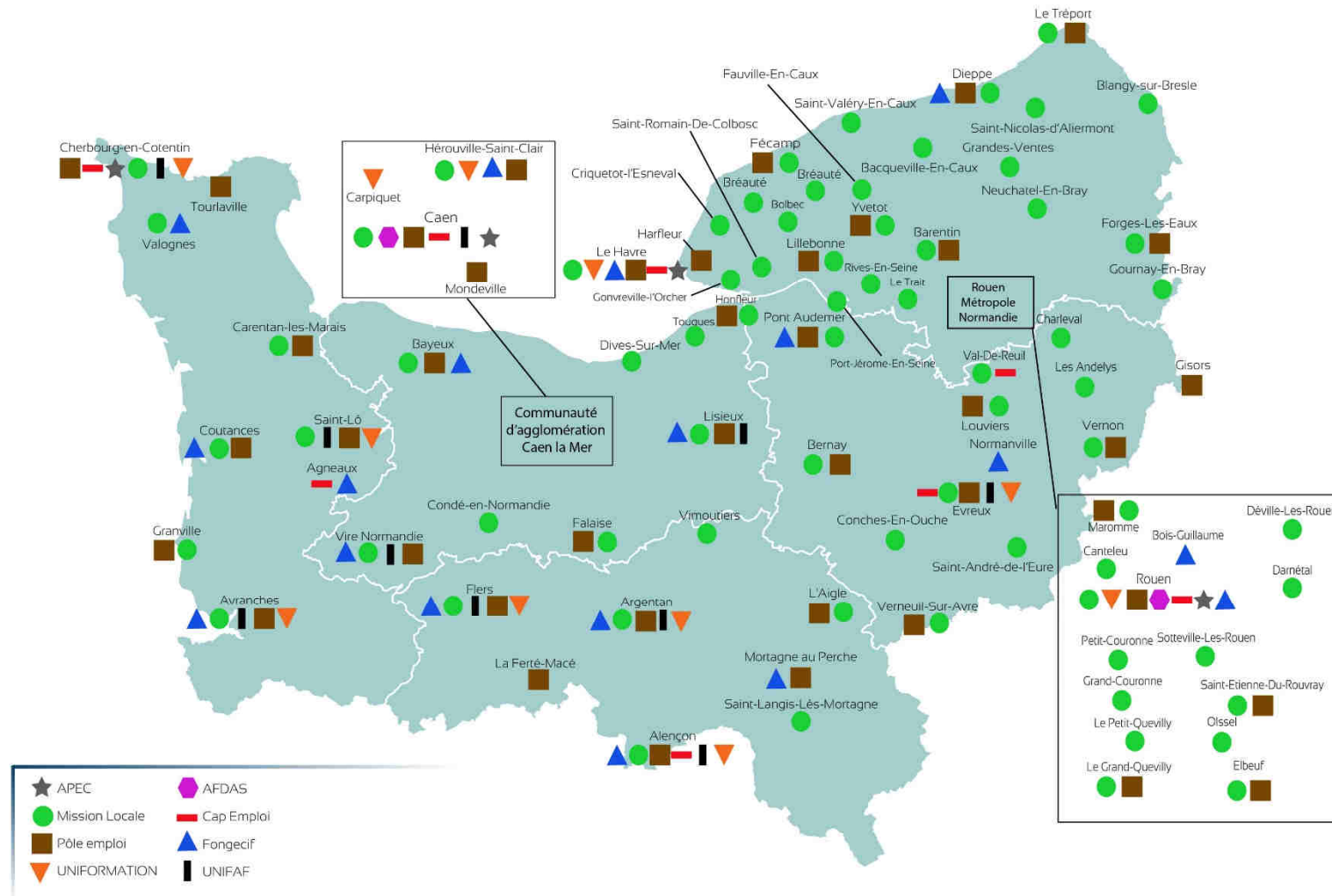
Les implantations pour le PREMIER NIVEAU DE SERVICE (l'accueil individualisé) : retrouvez les adresses précises sur le site de l'Errefom pour les départements 14, 50, 61 : <http://ouiquoi.errefom.fr/> et sur le site du Crefor pour les départements 76 et 27 : <http://aio.crefor-hn.fr/>



Remarques :

- FAFTT (Paris) ne figure pas sur la carte. Pour les contacter : 01 73 78 13 30 ; www.moncep.faftt.fr
- Le réseau des missions locales a environ 300 permanences sur le territoire qui ne sont pas représentées sur cette carte. Pour connaître les jours et horaires d'ouverture, contacter les sièges et antennes signalés sur cette carte.

Les implantations pour les DEUXIEME ET TROISIEME NIVEAUX DE SERVICE (le conseil personnalisé et l'accompagnement à la mise en oeuvre du projet professionnel) :
retrouvez les adresses précises sur le site de l'Errefom pour les départements 14, 50, 61 : <http://ouquiquoi.errefom.fr/> et sur le site du Crefor pour les départements 76 et 27: <http://aio.crefor-hn.fr/>



Remarques :

- FAFTT (Paris) ne figure pas sur la carte : possibilité de rdv face à face en Normandie en fonction des demandes et des besoins
- Le réseau des missions locales a environ 300 permanences sur le territoire qui ne sont pas représentées sur cette carte. Pour connaître les jours et horaires d'ouverture, contacter les sièges et antennes signalés sur cette carte.

3. Orienter vers un opérateur CEP

- **Le niveau 1 du CEP**, l'accueil individualisé, « est réalisé dans les conditions communes à l'ensemble des membres du service public régional de l'orientation (SPRO) ». Sont identifiés à cette étape, **le N° Vert de la formation professionnelle, le réseau d'accueil et le numérique**. La personne doit ouvrir au maximum deux portes lors du 1^{er} accueil : La première porte (« Bienvenue au SPRO Normandie ») permet une information et un aiguillage à l'intérieur du réseau pour aller vers le bon opérateur ; La seconde porte permet d'aider à trouver la bonne réponse.

Un outil à disposition : **Le Numéro Vert de la formation professionnelle (0 800 05 00 00) peut assurer une partie du premier niveau.**

En effet, ce service regroupe toutes les informations relatives à la formation professionnelle et sa vocation est double :

- informer sur l'offre de formation, les dispositifs ainsi que les mesures d'accompagnement possibles
- aiguiller les personnes vers la structure CEP correspondant au parcours de chacun.

- « **Pour les niveaux 2 et 3**, les différents publics bénéficiaires du CEP relèvent de la responsabilité institutionnelle des organismes qui, dans le cadre de leurs missions sont chargés de leur suivi et de leur accompagnement. ».

En outre, l'aiguillage vers un opérateur CEP doit se faire en considérant également la problématique de la personne (recherche d'emploi, de formation, de financement...) et en identifiant la structure la plus à même d'accompagner la personne au(x) niveau(x) 2 et/ou 3 en fonction de son besoin.

En conséquence, l'aiguillage vers un opérateur CEP pour les niveaux 2 et/ou 3 nécessite de prendre en compte deux critères parmi les spécificités des opérateurs CEP : les caractéristiques du public de l'opérateur et son cœur de métier d'origine.

ATTENTION à la lecture du tableau ci-dessous : tous les opérateurs CEP sont en capacité de couvrir l'ensemble des services du CEP.

Le tableau ci-dessous permet d'identifier le cœur de métier d'origine de chacune des structures.

Ce tableau est uniquement destiné aux professionnels.

CŒUR DE METIER	AFDAS	APEC	CAP emploi	FAFTT	FONGECIF	Missions locales	Pôle emploi	UNIFAF	UNIFORMATION
Information sur les métiers	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert
information sur la formation	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert
Recherche d'emploi	Vert	Vert	Vert	Orange	Orange	Vert	Vert	Orange	Rouge
Information sur les tendances socio-économiques	Vert	Vert	Orange	Vert	Vert	Orange	Vert	Vert	Orange
Elaboration de Projet	Vert	Vert	Vert	Vert	Orange	Vert	Vert	Vert	Vert
Ingénierie de parcours de formation	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert
Ingénierie financière de parcours de formation	Vert	Orange	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert

Code couleur : **Vert** : cœur de métier ; **Orange** : moyennement fréquent ; **Rouge** : au cas par cas ; **Blanc** : ne correspond pas à la structure

Caractéristiques du public accueilli		AFDAS	APEC	CAP emploi	FAFTT	FONGECIF	Missions locales	Pôle emploi	UNIFAF	UNIFORMATION
Situation	Salariés secteur privé	Branches AFDAS			Intérim			Si inscrits	Branches UNIFAF	Branches Uniformation
	Salariés Secteur public							Si inscrits		
	Demandeurs d'emploi	CDD, Intermittents du spectacle			Ayant principalement travaillé en intérim au cours des 12 derniers mois	CDD		Inscrits		
	Travailleurs indépendants						micro-entrepreneur	Si inscrits		
Si salariés, types de contrats	CDI	Branches AFDAS			Travaillant en agence d'intérim		temps partiel			
	CDD	Branches AFDAS								
	Autres types de contrats à Préciser dans la cellule	Intermittents, pigistes, auteurs		Interim	Intérim		Contrats aidés			
Statut	Non cadres				Intérim					
	Cadres				Intérim			Si pas suivis par APEC		
	Jeunes diplômés Bac+4					Si CDI ou CDD				
Secteur d'activité	Tous secteurs									
	secteur spécifique	Spectacle vivant Audiovisuel Cinéma Edition phonographique Publicité et distribution directe Loisirs (à but lucratif) Presse écrite et agences de presse Edition (livres)			intérim				Sanitaire, médico-social, social privé à but non lucratif	Economie sociale et solidaire, habitat social et protection sociale (21 branches)
Age	Plus de 26 ans				Intérim					
	Moins de 26 ans				Intérim			Si pas suivis par ML		
Spécificités	En risque ou en situation de handicap				Intérim		si pas suivi par CAP emploi	Si pas suivi par CAP emploi	Critère non excluant d'un accompagnement UNIFAF	
	Problématiques associées (ou périphériques)				Intérim					

Code couleur : **Vert** : cœur de métier ; **Orange** : moyennement fréquent ; **Rouge** : au cas par cas ; **Blanc** : ne correspond pas à la structure

3. Présentation par ordre alphabétique de chaque opérateur : approche générale et approche CEP

Public concerné : Salariés de la Culture, de la Communication, des Médias et des Loisirs + publics spécifiques (intermittents du spectacle, journalistes pigistes, auteurs)

PRESENTATION GENERALE

Mission générale : OPCA, OPACIF et OCTA

L'Afdas est l'Opca et l'Opacif agréé par l'Etat qui gère, sur le plan national, l'ensemble du dispositif de la formation professionnelle des secteurs du spectacle vivant, du cinéma, de l'audiovisuel, de la publicité, des loisirs, de la presse, des agences de presse et de l'édition. Dans ce cadre, l'Afdas assure :

- La participation au financement des actions de formations destinées aux intermittents du spectacle, aux salariés ou demandeurs d'emploi qui bénéficient d'un congé individuel de formation, ou aux salariés, dans le cadre du plan de formation de leur entreprise
- La collecte des contributions des entreprises de son champ d'application
- La recherche de ressources complémentaires auprès de partenaires institutionnels.

DES SERVICES ADAPTES AUX BESOINS DE FORMATION

Dans le cadre de la réglementation et dans les limites de ses capacités budgétaires, l'Afdas apporte à ses interlocuteurs un service adapté à leurs besoins de formation :

- L'information sur l'ensemble du dispositif légal et conventionnel
- Le conseil et l'accompagnement des entreprises et des salariés sur toutes les questions RH et formation
- La gestion des fonds de la formation professionnelle continue
- Le suivi administratif de leurs dossiers
- Le financement des actions de formations.

Modalités / types d'accueil

Du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30, avec et sans rdv

Accueil en face à face et téléphonique

Coordonnées

Adresse : Afdas – Délégation Nord-Ouest – 87 rue Nationale – 59000 LILLE

Tel : 03 20 17 16 80

Mail : lille@afdass.com

Site internet : www.afdass.com

PRESENTATION CEP

Mode opératoire du service CEP

1. Accueil individualisé

Analyser la situation professionnelle et décider ou non de poursuivre les démarches, identifier des acteurs

2. Conseil personnalisé

- Clarifier la demande et préciser les priorités (évolution professionnelle)
- Identifier les compétences acquises
- Identifier celles à acquérir : améliorer / favoriser l'évolution professionnelle
- Identifier les emplois correspondant aux compétences
- Bénéficier d'une méthodologie de construction de projet
- Définir le projet professionnel et apprécier la faisabilité.

3. Accompagnement à la mise en œuvre du projet professionnel

Concrétisation du projet : évolution professionnelle, stratégies envisagées, plan d'actions.

Modalités d'accueil et outils CEP

- ✓ **Niveau 1 (sans rdv)** : Plateforme internet dédiée, réunion d'information collective, téléphone, mail, permanences.
- ✓ **Niveau 2 et 3 (sur rdv)** : Accompagnement par un conseiller en face à face et/ou par téléphone
Modules en e-learning via la plateforme dédiée
Durée totale de la prestation complète : entre 4 et 8 h selon le besoin.

Coordonnées

Courriel CEP : cep-lille@afdass.com

Site internet spécifique : <http://mon-cep.afdass.com>

Téléphone CEP : 03 20 17 30 01 - du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h0 à 17h30

Lieux et horaires des permanences CEP pour la Normandie :

En face à face : nous consulter pour le planning des permanences :

1/ Cité des Métiers – 115 boulevard de l'Europe – 76000 ROUEN

2/ Odia Normandie – 15 bis rue Dumont d'Urville – 14000 CAEN

Public concerné :

- Cadres actifs en poste ou cadres demandeurs d'emploi (du secteur privé)
- Jeunes issus de l'enseignement supérieur et en recherche de leur premier emploi (BAC+4 et plus)

Présentation générale

Mission générale

Acteur du marché de l'emploi des cadres, l'Apec accompagne et conseille les cadres tout au long de leur parcours professionnel ainsi que les jeunes issus de l'enseignement supérieur. Aux entreprises, l'Apec propose des services pour optimiser leurs recrutements et la gestion de leurs compétences internes. Observatoire de l'emploi des cadres, l'Apec analyse et anticipe les évolutions et grandes tendances du marché, des métiers et des secteurs. Avec la réforme de la formation professionnelle, l'Apec est l'un des 5 acteurs nationaux du Conseil en Évolution Professionnelle. En 2014, 1 cadre sur 3 a fait appel à l'Apec et plus de 80 000 ont bénéficié de prestations de conseil personnalisées avec un consultant dans l'un de ses 44 centres. En Normandie, l'Apec est implantée sur quatre sites pour accueillir les cadres, à Rouen, au Havre, à Caen et à Cherbourg.

Activités/ services

• **Conseiller les cadres**

Les cadres, qu'ils soient dans une démarche de mobilité, interne ou externe, qu'ils souhaitent faire le point sur leur évolution, réfléchir à leur seconde partie de carrière, qu'ils envisagent une création d'entreprise ou une formation trouvent à l'Apec toutes les informations sur le marché, les offres d'emploi cadre, les conseils et les services pour anticiper et envisager les différentes possibilités qui s'offrent à eux. Avec les consultants de l'Apec, ils élaborent, construisent et mettent en œuvre leur projet d'évolution.

• **Accompagner les jeunes issus de l'enseignement supérieur**

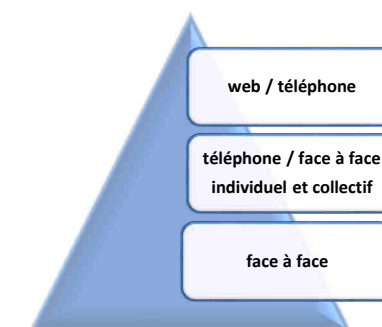
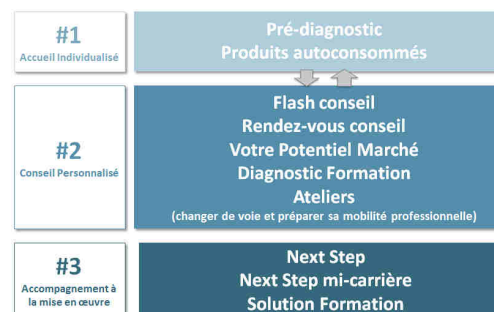
Encore étudiants ou déjà diplômés, les jeunes trouvent à l'Apec les conseils et l'accompagnement des consultants pour élaborer et mettre en œuvre leur projet professionnel. En atelier ou en entretien avec des consultants, en s'appuyant sur des outils méthodologiques, ils enrichissent leurs réflexions, se préparent aux entretiens de recrutement, construisent leur plan d'action et identifient les entreprises à prospecter.

Modalités / types d'accueil

Conseil en face à face, en collectif ou à distance
 Via le site www.apec.fr onglet « mes services »
 Ou Service client **0809 360 936**

Présentation CEP

Mode opératoire du service CEP



Ressources / outils clés du CEP

- Sur le site www.apec.fr : fiches métiers /secteurs - Simulateur de salaire – Observatoire
- Autodiagnostic des projets de formation : <https://cadres.apec.fr/Emploi/Ma-carriere/Entrenez-vous/Formation-Testez-votre-projet>
- Dans le cadre du niveau 3 du CEP : plateforme collaborative / espace de ressources partagées.

Contacts CEP :

Coralie LOISEL - Karine CINEUX

Adresses CEP :

Rouen (Centre) : 49 rue Duguay Trouin - 76000 ROUEN

Le Havre (Permanence) : Immeuble Le Dombasle 2 - 3, rue Saint-Nicolas - 76600 LE HAVRE

Caen (Antenne) : Rives de l'Orne 15, avenue Pierre Mendès France 14000 CAEN

Cherbourg (Permanence) : MEF 1, rue d'Anjou 50130 CHERBOURG

Coordonnées

Rouen (Centre) :
49 rue Duguay Trouin
76000 ROUEN
rouen.cour@apec.fr
02 32 76 30 40

Le Havre (Permanence) :
Immeuble Le Dombasle 2
3, rue Saint-Nicolas
76600 LE HAVRE
rouen.cour@apec.fr
02 32 76 30 40

Caen (Antenne) :
Rives de l'Orne
15, Avenue Pierre Mendès France
14000 CAEN
rouen.cour@apec.fr
02 32 76 30 40

Cherbourg (Permanence) :
A la MEF (Maison de l'Emploi et de la Formation du Contentin)
1, rue d'Anjou
50130 CHERBOURG OCTEVILLE
rouen.cour@apec.fr
02 32 76 30 40

Courriel CEP :
rouen.cour@apec.fr

Site internet CEP :
<https://cadres.apec.fr/Emploi/Mes-services-Apec/Nos-services-phares/CEP/Conseil-en-evolution-professionnelle>

Téléphone CEP :
02 32 76 30 40

Lieux et horaires de permanence CEP :

Rouen :

Du lundi au vendredi - 9h00 12h30 - 14h00 17h30

Le Havre :

Du lundi au vendredi - 9h00 12h30 - 14h00 17h30 **sur RDV uniquement**

Caen :

Du lundi au vendredi - 9h00 12h30 - 14h00 17h30 **sur RDV uniquement**

Cherbourg :

2 jours par mois **sur RDV uniquement**

Modalité d'accueil CEP :

Conseil en face à face, en collectif ou à distance **Via le site www.apec.fr onglet « mes services »**

Ou Service client **0809 360 936**

Public concerné : Travailleurs handicapés (bénéficiaires de l'obligation d'emploi ou en cours de demande– loi du 11 février 2005), en recherche d'intégration d'un emploi, en création d'entreprise ou salarié en cours de licenciement pour inaptitude

Présentation générale

Mission générale

Organismes de placements spécialisés dans le cadre de la loi du 11 février 2005, membres du Service Public de l'Emploi et de l'Orientation, les CAP emploi constituent un réseau national CHEOPS (102 structures et 1200 collaborateurs).

Ils remplissent une mission d'accompagnement pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées en milieu ordinaire de travail et développent **une expertise pour identifier et compenser les situations de handicap** au travail ou dans les parcours de retour à l'emploi.

Chaque CAP emploi propose conseils et accompagnement :

- Aux personnes en situation de handicap (Reconnaissance travailleur handicapé, Pension d'invalidité, Accidenté du travail ou victime de Maladie professionnelle).
- Aux employeurs privés et employeurs publics susceptibles de recruter et de rechercher des informations sur l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (Loi de Février 2005).

Les Cap emploi en Normandie

6 CAP emploi sont présents en Région sur les territoires de Rouen, Le Havre, Eure, Calvados, Manche, Orne. Ils sont adhérents à CHEOPS Normandie qui les représente dans le cadre des différentes instances politiques dédiées à l'orientation, la formation et l'emploi.

En 2015, les CAP emploi Normands ont reçu 4897 personnes nouvelles et ont contribué à :

- 4213 recrutements de personnes handicapées dont 2318 de plus de 6 mois ou en CDI,
- 1122 actions de formation qualifiantes ou professionnalisantes dont 180 en contrats en alternance,
- la collecte de 2046 offres d'emploi.

Présentation CEP

Mode opératoire du service CEP

Accueil personnalisé :

- Ecouter et analyser la demande.
- Répondre aux interrogations sur les secteurs d'activités, métiers et leurs conditions d'exercice.
- Informer sur les moyens disponibles, les parcours envisageables.
- Prendre en compte la situation de handicap.

Conseil personnalisé :

- Aider à définir ou à confirmer le projet d'évolution professionnelle ou de reclassement.
- Permettre d'identifier les potentiels et compétences.
- Identifier une orientation professionnelle réaliste au regard du marché du travail et compatible avec le handicap.

Accompagnement dans la mise en œuvre du projet :

- Evaluer le besoin de formation au regard des attentes des employeurs et des conditions d'accès aux emplois.
- Identifier les offres de formations adaptées.
- Mobiliser les moyens de financements.

Ressources/outils clés du CEP :

CAP emploi apporte information et conseil ; il privilégie et facilite les contacts avec son réseau d'employeurs privés et publics.

CAP emploi mobilise les prestations d'orientation professionnelle (financées par la Région, le Pôle Emploi, l'Agefiph) et ses expertises sur le champ du handicap.

Contacts CEP

CAP emploi CALVADOS :

Péricentre V - Bât B 80 - Avenue Thiès 14000 CAEN

02 31 93 24 24 / capemploi14@capemploi14.com

Accueil : Caen (Accueil du lundi au vendredi 9h- 12h00 /14h00 – 17h00)

Lieux d'accueil : Dives sur mer, Trouville sur mer, Honfleur, Lisieux, Falaise, Thury Harcourt, Condé sur Noireau, Vire, Bayeux

Services et activités des Cap Emploi

L'offre de services aux personnes se décline en 4 services, **chaque service est modulable et individualisé** :

- Evaluation diagnostic.
- Définition /validation du projet professionnel.
- Mise en œuvre et suivi d'un projet de formation.
- Appui à la recherche d'emploi.

L'offre de services aux employeurs se décline en deux services :

- Information, conseil, mobilisation sur l'emploi des personnes handicapées.
- Appui, conseil, accompagnement au recrutement de personnes handicapées.

CAP emploi assure également un suivi dans l'emploi.

CAP emploi MANCHE :

173, rue Antoine Lavoisier ZAC Croix-Carrée -50180 AGNEAUX

Antenne de Cherbourg-Octeville

Place Jean Moulin 50100 Cherbourg-Octeville,

du lundi au vendredi 8h30h- 12h15 /13h30 – 17h20)

Lieux d'accueil délocalisés : Avranches, Coutances, Granville, Les Pieux, Valognes

CAP emploi ORNE :

48, rue Lazare Carnot BP 278, 61008 ALENÇON CEDEX

02 33 31 01 31 – alencon@capemploi61.com

Accueil à Alençon du lundi après-midi au vendredi : de 9h- 12h/ 14h-17h30

Lieux d'accueil délocalisés : Flers, la Ferté Macé, Argentan, Vimoutiers, l'Aigle, Mortagne, Bellême.

CAP emploi EURE :

4 place Alfred de Musset 27000 Evreux – Tél : 02.32.28.43.64

Accueil sur rendez-vous uniquement

Lieux d'accueil sur le département : Antenne de Val de Reuil, Permanences sur Louviers, Vernon, Gaillon, Gisors, Verneuil, Bernay, Pont Audemer, Bourgtheroulde

CAP emploi Le Havre :

Chanzy Office

58, rue du Général Chanzy

76600 Le Havre

Tél : 02 35 22 71 21

Contact mail : secretariat@capemploi76lehavre.com

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Lieux d'accueil délocalisés : Fécamp et Lillebonne

CAP emploi Rouen - Dieppe :

Siège Rouen 22 Place Gadeau de Kerville 76100 ROUEN

tél : 02 35 03 74 68

Antenne Dieppe 2 rue du Château d'eau 76200 DIEPPE

tél : 02 35 84 72 85

Accueil sur rendez-vous uniquement du lundi au vendredi

Lieux d'accueil délocalisés : Barentin, Forges, Yvetot, Le Tréport, Blangy, Neufchâtel

Public concerné : salariés travaillant régulièrement en intérim et salariés en CDI et CDD en agences d'intérim

<p>Présentation générale</p> <p>Mission générale Le FAF.TT en tant qu'OPCA a pour mission de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contribuer au développement de la formation professionnelle continue. • Informer, sensibiliser et accompagner les entreprises dans l'analyse et la définition des besoins en matière de formation professionnelle. • Participer à l'identification des compétences et des qualifications mobilisables au sein de l'entreprise et à la définition des besoins collectifs et individuels au regard de la stratégie de l'entreprise, en prenant en compte les objectifs définis par les accords de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. • S'assurer de la qualité des formations dispensées, notamment en luttant contre les dérives thérapeutiques et sectaires. <p>Pour l'accomplissement de ses missions, le FAF.TT assure un service de proximité au bénéfice des entreprises permettant d'améliorer l'information et l'accès des salariés de ces entreprises à la formation professionnelle.</p> <p>Le FAF.TT en tant qu'OPACIF a pour mission de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Concourir à l'information des salariés et des demandeurs d'emploi qui ont été titulaires d'un contrat à durée déterminée. • Délivrer le conseil en évolution professionnelle. • Accompagner les salariés et les demandeurs d'emploi dans leur projet professionnel lorsque celui-ci nécessite la réalisation d'une action de formation, d'un bilan de compétences ou d'une validation des acquis de l'expérience. • Financer les actions organisées dans le cadre du congé individuel de formation, en lien, le cas échéant avec la mobilisation du compte personnel de formation. • S'assurer de la qualité des formations financées. 	<p>Présentation CEP</p> <p>Activités/ services Offre de service : 3 niveaux du cahier des charges du CEP</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître l'environnement socio-économique, ses droits, les modalités de constitution des dossiers. • Prendre du recul sur son parcours et envisager des pistes de formation et/ou d'évolution. • Identifier et valoriser ses compétences. • Etudier des projets d'orientation et valider un choix de métier. • Envisager la création d'une entreprise. • Trouver la formation adaptée à son projet. • Trouver le dispositif pour financer son projet de formation. • Etre aidé dans la constitution de son dossier de demande de financement de formation. • Elaborer une stratégie de recherche d'emploi et se préparer à un entretien de recrutement. <p>Modalités /types d'accueil Niveau 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evolufil : information téléphonique (01 73 78 13 30 - du lundi au vendredi 9h – 18h). • www.moncep.faftt.fr <p>Niveaux 2 et 3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • RDV conseil individuel (sur RDV). • Atelier projet en collectif (sur RDV). • RDV conseil et accompagnement par téléphone et mail. • Evolupro : Plateforme web d'accompagnement. • Possibilité de sous-traitance à des prestataires externes. <p>Ressources/outils clés du CEP</p> <ul style="list-style-type: none"> • www.moncep.faftt.fr : intégrant un outil de découverte du marché du travail et des métiers • Evolupro : plateforme web d'accompagnement asynchrone • Bilan de compétences • PMSMP • Outils internes
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Contacts CEP : [Jeanne Marie AUCLAIR](#)

Courriel CEP: JAUCLAIR@faftt.fr

Site internet si spécifique : www.moncep.faftt.fr

Téléphone CEP : 06 99 46 87 26 (**uniquement** pour les contacts entre professionnels). Les salariés doivent contacter la plateforme téléphonique Evolufil

Lieux et horaires de permanence CEP : **Une permanence sur ROUEN et en fonction des besoins sur la Normandie**

Public concerné : Salariés du secteur privé CDI ou CDD prioritairement, autres publics au Niveau 1 du CEP et de façon dérogatoire aux Niveaux 2 et 3

Présentation générale

Mission générale

Le FONGECIF est un organisme paritaire géré par deux collèges :

- Collège « patronal » (MEDEF, CGPME, UPAR)
- Collège « salarié » (CGT, FO, CFTC, CFDT, CFE-CGC)

Ses missions sont de :

- **Accueillir, informer, conseiller, et accompagner dans le cadre du CEP :**
 - Les transitions professionnelles au bénéfice des salariés en CDI et demandeurs d'emploi.
 - Les salariés qui, à l'issue d'un CDD désirent s'engager dans un nouveau projet professionnel.

7500 personnes sont accueillies chaque année en entretien individuel

- **Mutualiser :**
La collecte effectuée par les OPCA et financer les démarches individuelles initiées au titre du CIF CDI, de la formation Hors temps de travail, du CIF CDD, du Bilan de Compétences et de l'accompagnement VAE.
- **Financer :**
Les projets (congé individuel de formation, de bilan de compétences et de validation des acquis de l'expérience) des salariés en CDI, en CDD ou demandeurs d'emploi ex CDD. **Près de 4500 dossiers financés chaque année.**
- **Assurer** le suivi des bénéficiaires des actions de formations acceptées par la Commission Paritaire d'examen des dossiers.

Modalités /types d'accueil

Fongecif Basse Normandie : Ouverture du Lundi au Vendredi de 8h30 à 18h00 sans interruption. Accueil le samedi matin.

Fongecif Haute Normandie : Ouverture du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 H 30 et de 13 h 30 à 17 h 30. Accueil téléphonique à partir de 8 h.

Présentation CEP

Dans le cadre de sa mission de Conseil en Evolution Professionnelle, le FONGECIF offre :

- Un accueil de proximité (avec 12 lieux d'accueil pour les départements 14, 50 et 61 et 5 lieux pour les départements 27 et 76) permettant de donner une information sur les différents dispositifs d'orientation, de validation des acquis, de formation et d'accès à l'emploi auxquels la personne peut prétendre, ainsi que sur l'offre de formation, de bilan et de certification.
- Un diagnostic partagé de la demande.
- Une définition concertée du plan d'action pouvant mobiliser diverses mesures ou modalités d'accompagnement à l'élaboration d'un projet professionnel.
- Une ingénierie pédagogique et financière des parcours de formation.
- Une proposition de suivi de parcours de la personne au cours des différentes étapes du plan d'action.
- Un ensemble de services web et téléphonique, des réunions collectives d'information ou de financement.

Mode opératoire du service CEP

Au Niveau 1 :

Renseignements téléphoniques, site Web, ateliers sur l'usage des données socioéconomiques. Participation à des forums formation, emploi. Mise à disposition de ressources au siège

Au Niveau 2 :

- Entretiens individuels et confidentiels physiques sur les 13 points d'accueil au niveau 2. Possibilité d'entretien téléphonique ou numérique selon les problématiques des bénéficiaires. Suivi téléphonique, mail ou en rendez-vous physique.
- Appui sur les prestations « Bilan de Compétences » et « PMSMP » pour construire et valider un projet professionnel

Au Niveau 3 :

Entretiens individuels ou réunions collectives pour les bénéficiaires ne souhaitant pas d'entretien individuel.

Contact téléphonique Fongecif Basse Normandie

au 02.31.46.26.46 ou

Par mail : infos@fongecifbassenormandie.com ou

par le site Web : www.fongecifbassenormandie.com

Contact téléphonique Fongecif Haute Normandie

ROUEN au 02.35.07.95.55 ou mail fongecif.rouen@fongecif276.org ou par le site

Web : www.fongenet.fr

EVREUX au 02.35.07.95.55 ou mail fongecif.evreux@fongecif276.org

contact@fongecifbassenormandie.com ou par le site Web : www.fongenet.fr

LE HAVRE au 02.35.07.95.55 ou mail fongecif.lehavre@fongecif276.org ou par le

site Web : www.fongenet.fr

Ressources/outils clés du CEP

- Outils construits par l'équipe Conseil.
- Méthodologie d'accompagnement partagée et remise régulièrement à jour
- Bilan de Compétences
- PMSMP
- Enquêtes terrain, réseau de personnes ressources

FONGECIF BASSE NORMANDIE

Contacts CEP : Thierry LEFORT

Adresse(s) CEP : 15 Avenue de Cambridge 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR

Courriel CEP: infos@fongecifbassenormandie.com

Téléphone CEP : 02.31.46.26.46

Lieux et horaires de permanence CEP

8h30-18h00 du Lundi au Vendredi. Samedi matin sur RDV

Modalité d'accueil CEP

- Niveau 1 : Informations site web, ateliers collectifs, téléphone, accueil physique au siège
- Niveaux 2 et 3 : Entretien Individuel

FONGECIF HAUTE NORMANDIE

Contacts CEP : Michèle JEAN

Adresse(s) CEP : 95 Allée Alfred Nobel 76230 BOIS GUILLAUME

Courriel CEP: infos@fongecifbassenormandie.com

Téléphone CEP : 02.35.07.95.55 Rouen, 02.32.39.49.43. Le havre 02.35.41.76.69

Lieux et horaires de permanence CEP

8h30-17h30 du Lundi au Vendredi sur RDV

Modalité d'accueil CEP

- Niveau 1 : Informations site web, ateliers collectifs, téléphone, accueil physique au siège, à Evreux et au Havre.
- Niveaux 2 et 3 : Entretien Individuel au siège, Evreux, le Havre, Dieppe, Pont-Audemer et Dieppe.

Missions Locales (ML) de Normandie

Public concerné : jeunes actifs de 16 à 25 ans

Présentation générale

Mission générale

Les Missions Locales exercent une mission de service public de proximité pour l'accès à l'emploi et à l'autonomie sociale des jeunes de 16 à 25 ans.

Elles mettent en place un accompagnement global et individualisé, adapté à la situation de chaque jeune. Elles interviennent sur le champ de l'orientation, de la formation et de l'emploi, mais apportent aussi des appuis et services en matière d'accès aux droits, de mobilité, de logement, de santé, de citoyenneté...

Elles mobilisent l'ensemble de l'offre de services de droit commun (Etat, PE, Région, Département) ainsi que celle qu'elles construisent localement pour fournir aux jeunes un accompagnement dans une perspective d'autonomie.

Activités/ services

Pour les jeunes :

- Mise à disposition de ressources en accès libre (espace multimédia),
- Accompagnement dans la recherche d'informations sur les métiers, les formations, le marché de l'emploi.
- Co-construction de parcours vers la qualification et/ou l'accès à l'emploi.
- Ateliers de recherche d'emploi.
- Mise en relation avec les organismes de formation et suivi.
- Appuis à la recherche d'emploi : Mises en relation sur offres, contacts avec les employeurs (salons, visites, PMSMP...), ateliers de préparation...
- Prescription des contrats (aidés) les plus adaptés (CAE, CIE, EAV...).
- Accompagnement dans l'emploi.
- Parrainage.
- Solutions d'accès et de maintien dans l'emploi (garde d'enfant, transport, logement, aides financières...).
- Autres appuis et services : aide à l'accès au logement, aides logistique et financière à la mobilité, aide santé et bien-être (Bilan de santé, consultations, droits sécurité sociale, mutuelles...).

Pour les entreprises :

- Optimiser les recrutements : définir un profil de poste, informer sur les aides à l'embauche, diffuser les offres, organiser des actions de recrutement, proposer des candidats sélectionnés.
- Promouvoir les métiers et les entreprises.

Présentation CEP

Mode opératoire du service CEP

Pour les ML, le CEP n'est ni dispositif, ni un programme, ni une prestation, mais une démarche de réflexion du bénéficiaire, éclairée par la présence d'un professionnel qui favorise son autonomie, dans une posture non prescriptive.

Niveau 1

- Accueil individualisé et analyse de la demande de la personne.
- Information sur les métiers, les formations, les tendances du marché de l'emploi.
- Le cas échéant, orientation vers la structure la plus appropriée au besoin de la personne.

Niveau 2

- **Réalisation d'un diagnostic** : recueil et analyse des informations sur la situation administrative, familiale, sociale, financière et professionnelle du jeune ; inventaire de ses expériences et définition des situations de transfert au plan professionnel et /ou social.
- **Accompagnement pour l'aide aux choix et à la formalisation du projet personnel et professionnel** : recherche d'un environnement professionnel correspondant aux aspirations du jeune et appréciation de la faisabilité du projet au regard des opportunités identifiées.

Niveau 3

- Co-construction et accompagnement du plan d'action

En cas de projet formation :

* Ingénierie de parcours de formation : choix des modalités de formation les plus adaptées, recherche d'un organisme, organisation du dispositif formation avec les acteurs concernés.

* Ingénierie financière et mobilisation éventuelle du CPF avec accord du jeune.

En cas d'entrée en situation emploi ou formation :

* Contacts réguliers pour suivi de la réalisation du projet.

Ressources/outils clés du CEP

- Documentation physique ou dématérialisée (fiches métiers, portraits de branche...).
- Tests
- Entretiens individuels.
- Ateliers d'orientation.
- Prestations externes.

- Sécuriser l'intégration et professionnalisation en cours d'emploi.
- Appuyer la mise en œuvre d'une politique RSE.

Pour les partenaires :

- Contractualisation avec les collectivités et les partenaires locaux socio-éducatifs, de l'orientation, de la formation, de l'emploi, du logement, de la santé, de la justice pour le développement de nouveaux services.

Modalités / types d'accueil

En accueil présentiel, sur le flux ou sur rendez-vous, sous forme individuelle (entretien de face à face). La participation à des ateliers en groupe ou informations collectives pourra être proposée en fonction des demandes et de leur existence sur les territoires, en interne ou organisés par les partenaires locaux.

Coordonnées

ARML Normandie : www.missionslocalesnormandie.fr

- Activation des entreprises partenaires pour salons, forums, visites d'entreprises, enquêtes professionnelles, PMSMP...

Contacts CEP : ARML Normandie

Adresse(s) CEP : Voir outil de recherche des coordonnées d'une Mission Locale à partir d'une commune sur le site : www.missionslocalesnormandie.fr

Lieux et horaires de permanence CEP

Voir coordonnées et horaires des antennes et permanences sur le site de chaque Mission locale

Modalité d'accueil CEP

En présentiel, sur le flux ou sur rendez-vous.

Public concerné : Actifs, demandeurs d'emploi inscrits, et les employeurs.

Présentation générale

Mission générale

Service public de l'emploi, Pôle emploi est un acteur majeur du marché de l'emploi où il s'investit pour faciliter le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi et offrir aux entreprises des réponses adaptées à leurs besoins de recrutement.

Activités/ services

- Accueillir, informer les demandeurs d'emploi et les entreprises.
- Indemniser et conseiller les demandeurs d'emploi pour accompagner les transitions professionnelles et prévenir le chômage de longue durée.
- Sécuriser les parcours professionnels des actifs.
- Faciliter et accélérer le recrutement en accompagnant les entreprises qui éprouvent des difficultés à recruter. Accompagner les publics avec des services personnalisés et notamment ceux les plus éloignés du marché du travail.
- Accompagner les mobilités professionnelles des demandeurs d'emploi.
- Réaliser le diagnostic de situation,
- Construire avec la personne un parcours adapté à ses besoins en mobilisant des prestations de recherche d'emploi, de mise en relation avec les offres d'emploi, d'élaboration de projet professionnel, de développement des compétences des actifs à s'orienter tout au long de la vie, de valorisation des compétences (VAE), d'élaboration de plan de formation, d'accompagnement à sa mise en œuvre, à son financement et l'appui aux demandeurs d'emploi en réflexion ou porteurs d'un projet de création d'entreprise.

Modalités /types d'accueil

- Information et inscription depuis le site Internet disponible 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 en créant son espace personnel sur pole-emploi.fr, ou information par téléphone en composant le **3949**
- Accueil et information en agence sans rdv le matin et sur rdv l'après-midi.
- Pour les entreprises : le **3995** et les équipes de conseillers dédiés dans les agences. Information sur l'espace employeur de Pole-emploi.fr.

Présentation CEP

Mode opératoire du service CEP

L'objectif du CEP est d'accompagner les actifs et les demandeurs d'emploi en situation de transition professionnelle.

Pôle emploi peut proposer un conseil en évolution professionnelle (niveau 1) à toute personne qui souhaite s'informer sur le marché du travail, les métiers et les formations.

Le CEP de niveaux 2 et/ou 3 s'adresse uniquement aux demandeurs d'emploi inscrits.

Le CEP propose trois contenus :

- **Niveau 1 : accueil individualisé :** analyse de la demande, accès à l'information sur les métiers, le marché du travail, les métiers qui recrutent, les nouveaux métiers et les formations Accéder au niveau 2 si la personne souhaite poursuivre sa démarche.
- **Niveau 2 : conseil personnalisé :** réflexion sur son souhait d'évolution professionnelle, en lien avec le marché du travail et ses intérêts professionnels, jusqu'à la formalisation du (des) projet(s) et de la stratégie de mise en œuvre
- **Niveau 3 : accompagnement personnalisé :** formalisation du (des) projet(s), construction du plan d'action et accompagnement de sa mise en œuvre.

En fonction du diagnostic de sa situation réalisée avec l'actif ou le demandeur d'emploi, un conseiller ou un psychologue du travail référent CEP est désigné pour les niveaux 2 et 3.

Ressources/outils clés du CEP

Pôle-emploi.fr ; Web TV métiers ; Emploi Store en ligne ; ateliers et prestations d'élaboration de projet ; immersion en entreprise (PMSMP) ; 17 fiches « Gestes métiers CEP » à disposition des conseillers (référentiel méthodologique et technique des conseillers et psychologues qui délivrent le CEP), plaquettes d'Information CEP et guides techniques pour les actifs et les demandeurs d'emploi. Information sur le Marché du Travail (IMT) et Besoins de Main d'œuvre (BMO), les nouveaux métiers, les formations, financements et rémunération en stage, accompagnement personnalisé à la mobilisation des dispositifs et des mesures d'insertion.

Coordonnées

Par téléphone au **3949 pour le public**

site pole-emploi.fr et <http://www.pole-emploi.fr/informations/en-region-@/region/>

Contact CEP (exclusivement pour les professionnels):

partenariatoperationnel.normandie@pole-emploi.fr

Adresse(s) CEP : pas d'adresse spécifique, accueil dans toutes les agences Pôle emploi

Courriel CEP : boîtes mail des agences fournies

Téléphone CEP : En CEP, le demandeur d'emploi dispose des coordonnées de son conseiller référent dans son espace personnel accessible à partir de pole-emploi.fr

Lieux et horaires de permanence CEP : **accueil en agence sans rdv le matin et sur rdv l'après-midi**

Modalité d'accueil CEP : **niveau 1** : accueil en ligne, téléphonique ou sur site.

Niveaux 2 et 3 : en entretien de situation et/ou en cours d'accompagnement.

Public concerné : salariés du secteur sanitaire, médico-social, social privé à but non lucratif,
Toute personne en recherche d'informations sur les métiers de la branche, les formations pour accéder aux qualifications et métiers

<p>▀ Présentation générale</p> <p>Mission générale</p> <p>En tant qu'OPCA</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collecter les fonds de la formation professionnelle. • Financer les actions de formation. • Conseiller les entreprises adhérentes sur les dispositifs, plan de formation, professionnalisation, Compte Personnel de Formation. • Conseiller les associations dans l'élaboration de leur plan de formation, le suivi du plan de formation. • Assurer une ingénierie financière afin de soutenir les associations dans leur investissement formation. • S'assurer de la qualité de la formation dispensée. <p>En tant qu'OPACIF</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collecter les fonds du CIF CDI et CDD. • Financer les parcours de formation : CIF CDI et CDD, Congé bilan de compétences, Congé VAE, dispositif de Soutien de Branche. • Informer les salariés sur le dispositif CIF, les spécificités des prises en charge, les modalités d'accès au dispositif. • Mettre en œuvre le CEP conformément au cahier des charges. 	<p>▀ Présentation CEP</p> <p>Mode opératoire du service CEP</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un accueil individualisé Cette première étape permet d'analyser sa situation professionnelle et de réfléchir à son avenir. Pour aller plus loin, la personne identifie avec l'aide de son conseiller les étapes incontournables du projet et les acteurs vers lesquels se tourner. • Un conseil personnalisé Accompagnement par un conseiller qui est l'interlocuteur tout au long de la mise en œuvre du projet. Il guide la personne vers les informations utiles pour préciser ce projet, vérifie sa faisabilité et identifie avec elle les compétences et qualifications à valoriser ou développer. • Un accompagnement à la mise en œuvre de votre projet Elaboration du plan d'action et identification concrète de toutes les conditions pour réaliser le projet : dispositifs mobilisables, financements. <p>UNIFAF intervient ainsi sur les trois niveaux du CEP.</p> <p>En termes de ressources humaines, une personne par délégation est exclusivement dédiée à la mission CEP et OPACIF sur l'ensemble du territoire normand. Ce sont soit des entretiens collectifs informatifs soit des entretiens individuels.</p> <p>Les salariés sont reçus dans un bureau équipé de documentations métiers et de connections internet pour effectuer toutes recherches nécessaires dans le cadre du CEP en toute discrétion.</p> <p>Il existe également des modules de e-formation accessibles aux salariés à l'aide de codes d'accès sur le site mon-cep.unifaf.fr. Les thématiques de ces modules sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bâtir son projet professionnel, • Changer de métier, • Evaluer la faisabilité de son projet • Préparer ses entretiens, • Réussir ses entretiens,
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

- Mesurer l'impact de son image,
 - Parler de soi
 - Rédiger un CV gagnant

Conformément au cahier des charges du CEP, tous ces services sont gratuits pour les salariés.

UNIFAF BASSE NORMANDIE

Contacts CEP : Cyrille DURAND

Adresse(s) CEP : 48 avenue de l'Hippodrome - 14052 CAEN Cedex 04

Courriel CEP : moncep.basse-normandie@unifaf.fr

Site internet si spécifique : mon-cep.unifaf.fr

Téléphone CEP : 02 31 15 65 00

Lieux et horaires de permanence CEP

Rendez- vous en présentiel ou par téléphone.

Les permanences CEP à Caen au sein de la délégation se déroulent comme suit :

Lundi : 9h30 12h

Jeudi après-midi : 14h 16h00

Vendredi matin : 9h30 12h

Ponctuellement sur le territoire bas-normand : Cherbourg, Saint Lô, Avranches, Vire, Lisieux, Alençon, Argentan, Flers

Les dates et lieux sont déterminés en fonctions des demandes.

UNIFAF HAUTE NORMANDIE

Contact CEP : Joseph LIBAÏ TITI

Adresse : 52, rue Victor Hugo – 27 000 Evreux

Courriel CEP : moncep.haute-normandie@unifaf.fr

Site internet spécifique : mon-cep.unifaf.fr

Tél : 06 04 64 61 04/ 02 32 31 25 23

Lieux et horaires de permanence CEP :

Rendez-vous en présentiel ou par téléphone du lundi au vendredi de 09h30 à 16h

Ponctuellement et sur inscriptions Rouen, Le Havre, et autres lieux en fonction des demandes.



NOUVEAUTE

Besoin de faire le point,
envie d'évoluer...
**Découvrez le Conseil
en évolution professionnelle!**
Rendez-vous sur notre site :
mon-cep.unifaf.fr

Public concerné : Salariés de l'économie sociale et solidaire, de l'habitat social et de la protection sociale (21 branches)

Présentation générale

Mission générale : OPCA, OCTA et OPACIF

UNIFORMATION, partenaire emploi formation des entreprises et des salariés de l'économie sociale, de l'habitat social et de la protection sociale : associations, coopératives, mutuelles...

Activités/ services :

OPCA :

- Collecter des fonds de la formation professionnelle.
- Informer conseiller accompagner les entreprises dans leurs projets de formation (plan de formation, dispositifs).
- Aider au montage de projet : Accompagner les entreprises en matière d'ingénierie pour des projets collectifs ou individuels.
- Elaborer des projets cofinancés.

OPACIF :

- Collecter des fonds du CIF (cdd-cdi).
- Financer les projets salariés (vae, bilan de compétences, cif).
- Accompagner et conseiller les salariés dans leur projet d'évolution. (Permanence salariés, rendez-vous physique, téléphonique...)

OCTA :

- Collecter les fonds de la taxe d'apprentissage.

Modalités /types d'accueil (opacif) :

- Plateforme téléphonique
- Site internet salarié
- Réunions collectives
- Accueil téléphonique
- Permanences salariés sur le territoire normand

Présentation CEP

Mode opératoire du service CEP



Niveau 1 : accueil individualisé (analyse de la demande et informations)

Niveau 2 : conseil personnalisé (construction du projet professionnel)

Niveau 3 : accompagnement (mise en œuvre du projet professionnel)

Ressources/outils clés du CEP

- Site internet dédié : <http://moncep.uniformation.fr/>
- Un n° national pour les salariés : **0969 32 05 55**
- Permanence salarié (sur rendez-vous)
- Atelier thématique

Contacts CEP :

Sandra IVIC et Elodie HOYAUX (assistantes référentes niveau 1)

Olivier PICQUE (conseiller en formation niveau 1 et 3)

Vincent BOURDIN (conseiller en formation niveau 1 et 3)

Anne Sophie CHEVALIER (conseillère en formation niveau 1 et 3)

Timothée JULIE (conseiller CEP niveau 2)

Adresse(s) CEP :

Courriel CEP : cepouest@uniformation.fr

Site internet spécifique : <http://moncep.uniformation.fr/>

Téléphone CEP : 0969 32 05 55 (tapez 3, puis tapez 3 de nouveau)

horaires de permanence CEP : (9h30/17h00)

Coordonnées

Délégation inter-régionale :

UNIFORMATION Ouest- 14 D rue du Patis Tatelin - CS 70821

35708 RENNES cedex 7

e-mail : bassenormandie@uniformalion.fr

hautenormandie@uniformalion.fr

Antennes régionales :

- UNIFORMATION

220 rue de l'Avenir

14650 CARPIQUET

- UNIFORMATION

16 rue Armand Carrel

76000 ROUEN

3 nouveaux numéros
pour vous faciliter 2016

EMPLOYEUR 0969 32 79 79

SALARIÉ 0969 32 05 55

PRESTATAIRE 0969 32 22 76

uniformalion

EMPLOI-FORMATION

The graphic features a stylized logo for 'uniformalion' and a cartoon character of a man in a blue shirt talking on a mobile phone. The background is a gradient of grey and white.

Lieux : Hérouville-St-Clair

Argentan

Alençon

Flers

Cherbourg

Avranches

Carpiquet

Saint-Lô

Evreux

Rouen

Le Havre

Prise de rendez-vous par téléphone ou mail

Modalités d'accès :

5 modalités d'accès



- . Plateforme téléphonique nationale
- . Site internet salarié
- . Réunions collectives
- . Accueil téléphonique
- . Permanences salariés sur le territoire normand



Crefor

115 BOULEVARD DE L'EUROPE, 76100 ROUEN, FRANCE

TEL. : 02.35.73.77.82

FAX : 02.35.73.06.70

crefor@crefor-hn.fr <http://www.crefor-hn.fr>

Errefom

UNICITÉ BAT A, 10 RUE ALFRED KASTLER, 14000 CAEN

TEL. : 02 31 46 91 10

FAX. : 02 31 95 54 30

contact@errefom.info - <http://www.errefom.fr/>